



ASSEMBLÉE — 41^e SESSION

COMMISSION TECHNIQUE

Point 30 : Sécurité de l'aviation et politique de la navigation aérienne

30.3 Résultats pertinents émanant du volet Sécurité de la Conférence de haut niveau sur la COVID-19

SOUTIEN AUX EXPLOITANTS D'AÉRONEFS TOUCHÉS PAR LA COVID-19 ET MESURES RELATIVES À LA REPRISE FUTURE DU TRAFIC

(Note présentée par le Japon)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

En raison de l'incidence de la COVID-19, la demande de trafic aérien a baissé considérablement à travers le monde et les exploitants d'aéronefs ont été confrontés à une situation financière difficile

Face à cette situation, le Japan Civil Aviation Bureau (JCAB) a fourni une assistance dans le domaine de l'exploitation aérienne, tel que présenté ci-après:

- a) Le JCAB a temporairement suspendu l'accent mis sur l'écoulement efficace du trafic qui fournit aux exploitants des itinéraires de vol plus courts pour certaines paires de villes;
- b) Le JCAB a temporairement élargi l'espace aérien des routes libres; et
- c) Le JCAB a travaillé en collaboration avec les exploitants aériens pour tenir compte de leurs requêtes d'établissement de nouvelles demandes dans le domaine de l'aviation, tels que les vols de tourisme.

Le JCAB a fait des efforts pour maintenir les compétences de ses contrôleurs de la circulation aérienne en situation de baisse du trafic. Le JCAB a également mis en œuvre des mesures visant à assurer la sécurité et l'efficacité au cours des années à venir qui connaîtront une augmentation du volume du trafic.

Suite à donner: L'Assemblée est invitée à :

- a) noter que le JCAB a soutenu les exploitants d'aéronefs touchés par la COVID-19 et pris des mesures pour la reprise future du trafic, et qu'il continuera d'apporter un soutien aux exploitants, même après la fin de la pandémie ;
- b) continuer de prêter attention aux demandes des exploitants d'aéronefs et à envisager des mesures de soutien supplémentaires selon que la situation l'exigera ;
- c) demander à l'OACI et à ses États membres de prendre des mesures pour maintenir la sécurité et l'efficacité durant la période de reprise du trafic post-COVID-19.

<i>Objectifs stratégiques :</i>	La présente note de travail se rapporte aux objectifs stratégiques Sécurité et Capacité et efficacité de la navigation aérienne.
<i>Incidences financières :</i>	Sans objet
<i>Références:</i>	

1. INTRODUCTION

1.1 Soutien aux exploitants d'aéronefs et maintien des compétences des contrôleurs de la circulation aérienne.

1.1.1 La pandémie de la COVID-19 a forcé les exploitants d'aéronefs à travers le monde à réduire les vols et les revenus; suite à cela, le JCAB a pris les mesures suivantes :

- a) fourniture d'une assistance dans le domaine de l'exploitation des aéronefs;
- b) extension temporaire de l'espace aérien des routes libres ;
- c) maintien des compétences des contrôleurs de la circulation aérienne et formation du personnel pour assurer la sécurité en tout temps face à la réduction des vols dans le monde. La pandémie de la COVID-19 a bloqué l'afflux de personnes au Japon également. Les compagnies aériennes japonaises ont aussi été forcées de suspendre ou d'annuler divers vols réguliers.

2. ANALYSE

2.1 **Vue d'ensemble du soutien aux exploitants d'aéronefs**

2.1.1 **Raccourcissement des itinéraires de vol planifiés**

2.1.1.1 Au Japon, pour la mise en œuvre ordonnée du contrôle de la circulation aérienne, l'itinéraire de vol défini par l'AIC doit nécessairement être planifié à l'avance. Dans la situation actuelle où le flux du trafic est réduit en raison de la pandémie de la COVID-19, le JCAB a proposé que des routes pré-arrangées soient planifiées pour réduire les distances de vol, quelles que soient les routes définies par l'AIC. Celles-ci sont disponibles durant les périodes de baisse de trafic importantes.

2.1.2 **Flexibilité dans l'exploitation des routes conditionnelles (CDR)**

2.1.2.1 Les CDR sont des routes ATS qui peuvent être planifiées pour des vols aux instruments pendant une certaine période et qui sont publiquement annoncées. Les routes CDR sont établies par le centre ATM le jour qui précède un jour où l'espace aérien de formation ou d'essai n'est pas utilisé. Pour utiliser les routes CDR de manière encore plus efficace, nous avons décidé d'offrir plus de flexibilité. Pour les créneaux horaires qui ont été annoncés publiquement une fois, le temps disponible pour les routes CDR est prolongé en rediffusant l'annonce lorsque l'espace aérien de formation et d'essai n'est plus en usage ce jour-là.

2.1.3 **Assouplissement des restrictions sur les routes préférées des usagers (UPR)**

2.1.3.1 L'UPR est une méthode de planification des vols dans l'espace aérien du Pacifique en vertu de laquelle l'exploitant crée un plan de vol à sa discrétion, en tenant compte des aéronefs, des temps de vol, des prévisions météorologiques, etc. Dans les circonstances normales, il est nécessaire de planifier un itinéraire séparé des routes du système de routes organisé du Pacifique (PACOTS), qui sont des routes ATS, mais durant la période de la réduction du trafic en raison de la pandémie du COVID-19, quelques

restrictions ont été assouplies pour permettre la planification de routes qui chevauchent le PACOTS. Nous explorons la possibilité d'assouplir davantage les restrictions UPR pour aider les exploitants.

2.1.3.2 ※PACOTS : routes ATS configurées quotidiennement au-dessus de l'océan Pacifique; le PACOTS a la priorité sur l'UPR.

2.1.4 **Exécution des vols de tourisme**

2.1.4.1 Dans les circonstances où il n'y a pas de choix que d'annuler des vols réguliers, beaucoup de vols de tourisme sont planifiés en utilisant des aéronefs qui ne sont pas en usage en raison de la suspension des activités d'exploitation aérienne. Durant ces vols, les compagnies aériennes sont en mesure d'établir des itinéraires de vol flexibles, ce qui facilite l'exécution des vols de tourisme. Le JCAB soutient les efforts des compagnies aériennes de capturer cette nouvelle demande. Depuis octobre 2020, le nombre de vols de tourisme a augmenté considérablement. Nous acceptons des demandes de vols de tourisme vers le Japon émanant, non seulement de compagnies aériennes japonaises, mais aussi de compagnies étrangères, et à la fin de juin 2022, 11 compagnies aériennes de 2 pays ont effectué au total 151 vols de tourisme.

3. **COMMENT MAINTENIR LES COMPÉTENCES DES CONTRÔLEURS ET FORMER DES CONTRÔLEURS DE LA CIRCULATION AÉRIENNE**

3.1 Actuellement, le volume du trafic a baissé en raison de la pandémie de la COVID-19, mais en préparation de la reprise future du volume du trafic, le JCAB doit penser à maintenir les compétences des contrôleurs de la circulation aérienne et du système de formation.

3.2 En ce qui concerne le maintien des compétences, tous les contrôleurs de la circulation aérienne ont été formés pour travailler dans un environnement de trafic dense en créant régulièrement un tel environnement à l'aide de simulateurs, etc., même durant la période actuelle où le volume du trafic a baissé.

3.3 Pour ceux qui ont été formés pour acquérir des qualifications durant la période où le volume du trafic a baissé, au lieu d'une formation en cours d'emploi, ils ont passé un temps considérable à se former sur simulateur et ils ont essayé d'améliorer leurs compétences. En outre, en prévision du temps où le volume du trafic va reprendre, le JCAB a organisé une formation sur simulateur à l'avance dans un environnement d'encombrement accru pour se préparer pour la reprise du volume du trafic.

---FIN---